PORTRAITS ET FIGURES DE FEMMES

INGRES A PICASSO

1er au 30 Juin 1928

Exposition au bénéfice de la

SOCIÉTÉ DES AMIS
DU
MUSÉE DU LUXEMBOURG

A LA RENAISSANCE
11, rue Royale

SOCIÉTÉ
DES
AMIS DU LUXEMBOURG

Fondée en 1903
Reconnue d'utilité publique en 1924

PALAIS DU LOUVRE
PAVILLON DE MARSAN
107, rue de Rivoli
Tél. Central 44-82

BUT DE LA SOCIÉTÉ

La Société des « Amis du Luxembourg » a pour but de contribuer à l'enrichissement du Musée du Luxembourg, en acquérant par ses propres ressources ou en obtenant de libéralités particulières des œuvres dignes d'y prendre place.

Elle s'efforce, d'autre part, soit par des secours directs, soit par son appui moral, de venir en aide aux artistes ou aux veuves et enfants d'artistes restés dans le dénuement.

La cotisation annuelle est de 30 francs.

Elle peut être rachetée par le versement d'une somme minima de 400 francs.

AVANTAGES
offerts aux Membres de la Société

Entrée gratuite au Musée du Luxembourg sur la présentation d'une *carte spéciale* délivrée au Secrétariat de la Société.

Entrée gratuite sur la présentation de la carte de sociétaire :

Au Salon d'Automne ;
Au Salon des Tuileries ;
Au Salon des Indépendants ;
Aux Expositions particulières des Galeries Georges Petit.

Ils bénéficient d'une remise de 20 o/o sur le prix des gravures de la Chalcographie et des moulages du Louvre.

Ils participent, sans contribution supplémentaire, au tirage d'une *Tombola annuelle*, dont les lots comportent des peintures, sculptures, aquarelles, dessins ou gravures.

ŒUVRES

données par la Société au Musée du Luxembourg ou acquises par le Musée avec sa participation :

Paysage, de Guillaumin ;
Femme endormie, par Cancaret ;
La Réunion publique, de Raffaëlli (1907) ;
Portrait de Verlaine, par Carrière ;
Portrait de Banville, par Renoir (1910) ;
Buste de Lucien Schnegg, par lui-même (1913) ;
Portrait de Mme Charpentier, par Renoir (1914) ;
Un vase en grès, de Michel Cazin (1921) ;
Paysage, par Dunoyer de Segonzac (1926).

De plus, la Société a pris part aux souscriptions qui ont assuré à l'Etat la possession des œuvres suivantes : *Études de mains*, par Degas (1918) ; *L'Atelier*, de Courbet (1920) ; *Femmes dans un jardin*, par Claude Monet (1921).

TOMBOLA

Œuvres acquises depuis 1908 pour les Tombolas annuelles :

Un groupe en bronze par Camille Claudel ; des peintures ou aquarelles de Guillaumin, Asselin, Deltombe, Louis Sue, Jacques Blot, Lebasque, Lacoste, Francis Jourdain, B. Harrisson, Alcide Lebeau, Lépine, Madeline, Gabriel, Ferdinand Olivier, A. Rameau, Eliot, Widhopf, Kloster, Lesieur, Rouff, Corneau, Favory, G. Fournier, Zingg, Jacques Gruber, Dagneaux, Marie Alix, Dudouit, Reno Hassenberg, Roustan, Claude Halier, Paul Bornet, Pierre Bertrand, Gaboriaud, Juliette Cambier, Suzanne Bernouard, Quizet, Deshayes, Simon Bussy, Sigrist, François Angeli, Boussingault, Berthold Mahn, Haas, Rumser ; des gravures par Auguste Lepère, Lucien Monod et Ch. Heymann.

J'adhère à la SOCIÉTÉ DES AMIS DU LUXEMBOURG *comme membre titulaire et m'engage à verser*

ou (1) { *tous les ans la somme de* TRENTE *francs.*
{ *la somme de* .... *francs pour rachat de ma cotisation.*

Ci-joint la somme de.................... *francs (en mandat, chèque postal Paris C. 1223.10, chèque, etc.) au nom du* TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU LUXEMBOURG, *107, rue de Rivoli.*

Je prie d'envoyer reçu et carte à l'adresse suivante :

....

....

A............................., *le*.......................................*192*

Signature :

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.
La somme minima de rachat de la cotisation est de 400 francs.

J'adhère à la SOCIÉTÉ DES AMIS DU LUXEMBOURG *comme membre titulaire et m'engage à verser*

ou (1) { *tous les ans la somme de* TRENTE *francs.*
{ *la somme de* .... *francs pour rachat de ma cotisation.*

Ci-joint la somme de.................... *francs (en mandat, chèque postal Paris C. 1223.10, chèque, etc.) au nom du* TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU LUXEMBOURG, *107, rue de Rivoli.*

Je prie d'envoyer reçu et carte à l'adresse suivante :

....

....

A............................., ...*192*

Signature :

(1) Effacer l'une ou l'autre formule.
La somme minima de rachat de la cotisation est de 400 francs.

STATUTS

TITRE I. — BUT ET COMPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

ARTICLE PREMIER. — L'Association dite SOCIÉTÉ DES AMIS DU LUXEMBOURG, fondée en 1903, a pour but d'enrichir les collections du Musée du Luxembourg. Les Musées de province pourront profiter de ses libéralités. Elle a son siège social à Paris.

ARTICLE II. — Les moyens d'action de l'Association consistent notamment à faire ou à provoquer des libéralités ou des prêts gratuits en vue de développer les collections publiques d'art contemporain ; à acquérir, dans l'intérêt de ces collections, des œuvres jugées dignes d'y prendre place ; à procurer gratuitement les concours nécessaires à ces acquisitions.

L'Association pourra organiser des conférences, des expositions temporaires ou permanentes et, d'une façon générale, employer tous autres moyens d'actions jugés de nature à atteindre le but défini par l'article précédent.

ARTICLE III. — L'Association se compose de « Membres titulaires », de « Membres donateurs » et de « Membres d'honneur ». Pour être Membre titulaire, il faut : 1° Etre agréé par le Conseil d'Administration ; 2° Payer une cotisation annuelle, dont le minimum est de 30 francs. La cotisation peut être rachetée en versant une somme fixe de 400 francs. Le titre de membre donateur est accordé par le Conseil d'Administration pour reconnaître les libéralités importantes.

Le titre de membre d'honneur pourra également être accordé par ledit Conseil aux personnes qui se seront créé des titres exceptionnels envers nos Musées ou envers la Société. Les dames peuvent faire partie de l'Association ; elles sont éligibles à toutes les fonctions. Il pourra être institué des membres correspondants français ou étrangers. Ce titre sera conféré par le Conseil d'Administration aux personnes n'habitant pas Paris qui auront rendu ou qui pourront rendre des services à nos Musées ou à la Société.

ARTICLE IV. — La qualité de Membre de l'Association se perd : 1° Par la démission ; 2° Par la radiation prononcée, pour motifs graves, par le Conseil d'Administration, le membre intéressé ayant été préalablement appelé à fournir ses explications, sauf recours à l'Assemblée générale.

TITRE II. — ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

ARTICLE V. — L'Association est administrée par un Conseil composé de quarante membres élus pour quatre ans par l'Assemblée générale. En cas de vacances, le Conseil pourvoit au remplacement de ses membres, sauf ratification par la plus prochaine Assemblée générale. Le renouvellement du Conseil a lieu intégralement. Les membres sortants sont rééligibles. Le Conseil choisit parmi ses membres un bureau composé d'un Président, de cinq Vice-Présidents, d'un Secrétaire général, de deux Secrétaires et d'un Trésorier. Le bureau est élu pour la durée des fonctions du Conseil. L'Assemblée générale peut désigner en outre un Président et des Vice-Présidents d'honneur.

ARTICLE VI. — Le Conseil se réunit deux fois par an, et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande du quart de ses membres. La présence du tiers des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations. Il est tenu procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par le Président et le Secrétaire général. Ils sont transmis sans blancs ni ratures sur un registre coté et paraphé par le Préfet ou son délégué.

ARTICLE VII. — Les membres de l'Association ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées.

ARTICLE VIII. — L'Assemblée générale se compose des membres titulaires, des membres donateurs et des membres d'honneur. Elle se réunit une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'administration ou sur la demande du quart au moins de ses membres. Son ordre du jour est réglé par le Conseil d'administration. San bureau est celui du Conseil. Elle entend les rapports sur la gestion du Conseil d'administration, sur la situation financière et morale de l'Association. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour, et pourvoit, s'il y a lieu, au renouvellement des membres du Conseil. Le rapport annuel et les comptes sont communiqués chaque année à tous les membres de la Société.

ARTICLE IX. — Les dépenses sont ordonnancées par le Président, qui représente l'Association en justice et dans tous les actes de la vie civile.

Le représentant de l'Association doit jouir du plein exercice de ses droits civils.

Le Président peut, sous réserve de l'approbation du Conseil et de l'Assemblée générale, accepter les libéralités avec la seule autorisation du bureau, en cas d'urgence et lorsque l'exécution des conditions imposées n'entraîne aucune opération engageant les finances de l'Association.

ARTICLE X. — Les délibérations du Conseil d'Administration relatives aux acquisitions, échanges et aliénations des immeubles nécessaires au but poursuivi par l'Association, constitutions d'hypothèques sur lesdits immeubles, baux excédant neuf années, aliénation de biens dépendant du fonds de réserve et emprunts, doivent être soumises à l'approbation de l'Assemblée générale.

ARTICLE XI. — Les délibérations du Conseil d'Administration relatives à l'acceptation des dons et legs ne sont valables qu'après l'approbation administrative donnée dans les conditions prévues par l'article 910 du Code civil et les articles 5 et 7 de la loi du 4 février 1901.

TITRE III. — RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

ARTICLE XII. — La dotation comprend : 1° Les capitaux provenant des libéralités, à moins que l'emploi immédiat n'en ait été autorisé ; 2° Les sommes versées pour le rachat des cotisations ; 3° Le dixième, au moins, annuellement capitalisé du revenu net des biens de l'Association.

ARTICLE XIII. — Les capitaux mobiliers compris dans la dotation sont placés en valeurs nominatives de l'Etat français ou en obligations nominatives dont l'intérêt est garanti par l'Etat. Ils peuvent également être employés à l'acquisition d'immeubles nécessaires au but poursuivi par l'Association.

ARTICLE XIV. — Les recettes annuelles de l'Association se composent : 1° De la partie du revenu de ses biens non comprise dans la dotation ; 2° Des cotisations et souscriptions de ses membres ; 3° Des subventions qui pourront lui être accordées ; 4° Du produit des libéralités dont l'emploi immédiat a été autorisé ; 5° Des ressources créées à titre exceptionnel avec, s'il y a lieu, l'agrément de l'autorité compétente ; 6° Enfin du revenu de ses biens et valeurs de toute nature.

TITRE IV. — MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION

ARTICLE XV. — Les statuts ne peuvent être modifiés que sur l'initiative du Conseil d'Administration, ou sur une proposition faite par le dixième des membres dont se compose l'Assemblée générale soumise au bureau au moins un mois avant la séance. L'Assemblée extraordinaire, spécialement convoquée à cet effet, doit se composer du quart au moins des membres en exercice. Dans tous les cas, les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

ARTICLE XVI. — L'Assemblée générale, appelée à se prononcer sur la dissolution de l'Association, et convoquée spécialement à cet effet, doit comprendre, au moins, la moitié plus un des membres en exercice. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle, et cette fois elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre des membres présents. Dans tous les cas, la dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

ARTICLE XVII. — En cas de dissolution, l'actif de la Société sera attribué par la délibération de l'Assemblée générale, soit au Musée du Luxembourg, soit à une Société artistique reconnue d'utilité publique.

ARTICLE XVIII. — Les délibérations de l'Assemblée générale, prévues aux articles 15, 16 et 17, ne sont valables qu'après l'approbation du Gouvernement.

ARTICLE XIX. — Un règlement adopté par l'Assemblée générale, et approuvé par le Ministre de l'Intérieur, après avis du Ministre des Beaux-Arts, arrête les conditions de détail propres à assurer l'exécution des présents statuts. Il peut toujours être modifié dans la même forme.

La déclaration prescrite par la loi sur les Associations, du 1er juillet 1901, a été faite à la Préfecture de Police le 16 juin 1903.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur le Secrétaire Général

de la Société des Amis du Luxembourg

Pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli

PARIS (Ier)

Monsieur le Secrétaire Général

de la Société des Amis du Luxembourg

Pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli

PARIS (Ier)

Frazier-Soye, Imp., Paris

COMITÉ

—

S. A. R. MADAME LA PRINCESSE SIXTE DE BOURBON-PARME

DUCHESSE D'UZÈS, NÉE MORTEMART

COMTESSE GUY DE BAGNEUX

MADAME PHILIPPE BERTHELOT

MADAME BOUJU

COMTESSE DE CHABRILLAN

MADAME CHIAPPE

MARQUISE DE CRUSSOL

VICOMTESSE CURIAL

MARQUISE DE GANAY

MADAME DE LAIRE

MARQUISE DE LUDRE

COMTESSE DE MONTCABRIER

COMTESSE G. DE LA ROCHEFOUCAULD

COMTESSE DE ROHAN-CHABOT

DÉCORATION DE LA SALLE

ET PRÉSENTATION DES TABLEAUX

PAR

F.-L. SCHMIED

PRÉFACE

Un logis reste assombri, il manque d'une expression, sans quelques images. Les portraits de femmes ouvrent dans les murs des horizons plus émouvants que les paysages. Ils demeurent l'ornement des chambres, comme les fleurs sont la parure d'un jardin. Leurs regards diffusent le mystère et, de leurs épaules nues, glisse une clarté sur le divan.

Le XIXe *siècle et le premier quart du* XXe *n'ont cessé de produire des images féminines. Elles offrent les plus grands contrastes et des écarts extravagants. Aucun temps n'a marqué en art des différences si nombreuses. Peut-être ces toiles prendront-elles, avec le recul des années, certaine homogénéité dont elles nous semblent aujourd'hui dépourvues. Mais elles seront toujours bien intéressantes à observer, dans leur prodigieuse et leur abondante diversité.*

D'Ingres à Picasso, nous voyons apparaître, en l'espace de cent et quelques années, toutes les expressions, toutes les exagérations, toutes les excentricités. Nous assistons à la transformation constante, non seulement des robes, des habillements de la femme, mais encore des formes de son corps, dont les lignes se modifient sans répit. Avec Ingres, elle commence par porter des robes fort étroites, qui remontent la taille sous les seins. Puis, les jupes qui se plissent autour du corset sur les hanches, prennent de l'ampleur avec Dévéria. Au temps de Winterhalter et de l'Impératrice Eugénie, elles se sont encore élargies, la crinoline leur donne une rigidité, un volume qui ne sauraient être dépassés. Devant quelque vieux coupé d'autrefois, qui traverse une avenue provinciale, ino-

pinément, ou en regardant les véhicules qu'on voit sur d'anciennes gravures, nous nous demandons comment nos grand'-mères pouvaient s'y asseoir... Après le Second Empire, toute l'importance de la jupe est bientôt fixée dans la « tournure ». La robe est relativement peu garnie devant, mais, postérieurement, les arceaux se sont multipliés, sous les poufs, les retroussés, les passementeries, tandis que le chapeau s'élevait en forme de cône, sur la tête.

* * *

Les peintres ne subissent pas tous l'intransigeance, la bizarrerie de la mode, avec la même docilité. Ils ne possèdent point non plus pour s'exprimer des dons identiques. Il en est qui dénaturent la vérité, qui n'osent pas aller jusqu'au bout des innovations qu'on leur met devant les yeux; ils les assoupissent sous des réminiscences de style. Ce qu'ils produisent n'est jamais tout à fait du temps présent. Au contraire, d'autres excellent à montrer la femme telle qu'elle pose devant eux : ce qui est beaucoup moins facile qu'on ne pense. Sur la toile d'un fantaisiste, certaine robe, qui ravit une société, confine aussitôt au grotesque. Mais, grâce à la créature vivante qui paraîtra dans ces affublements, un réaliste saura les faire admettre par ses contemporains ou, tout au moins, par certains d'entre eux, affranchis de l'idée de routine. Un peintre original n'est jamais tout de suite reconnu ni adopté. Plus il est original, moins il plaît. Il choque, il offense. Voyez Manet. Voyez, au contraire, Winterhalter !

Le premier a du génie, mais il est novateur, sincère et indépendant. L'autre a surtout de l'adresse, mais il devient d'emblée le plus recherché des portraitistes. Une toile de Winterhalter entre aux Tuileries, à Versailles ou à Compiègne encore fraîche... Que d'années avant qu'un Manet fasse son apparition dans un véritable salon !

En peinture, ceux qu'on désigne en bloc par le terme de gens du monde, ont la rétine plus sensible que les artistes —

ce qui ne veut pas dire plus délicate. Ils ne peuvent tolérer une toile au milieu de leurs ameublements que lorsqu'elle commence à prendre ce ton assourdi appelé patine *et qui n'est bien souvent que le stigmate de la décomposition. Lorsque la* patine *de différents portraits ou effigies s'harmonise sur leurs murs, que l'or des cadres anciens ou pastichés environne la toile d'un ton assez neutre, plutôt blond, les personnes élégantes se trouvent satisfaites. Pour un bien grand nombre, à vrai dire, le sujet importe peu. Et, encore moins, la qualité de la peinture !... L'intéressant, c'est de montrer, au milieu des panneaux, au-dessus des sièges ou des consoles, des rectangles de couleur, joliment encadrés — et qui ne tirent point trop les regards !*

Voilà pourquoi tant de portraitistes, contraints pour vivre de plaire à une clientèle inexorable en ses prédilections, demeurent des peintres de second plan.

Nous devons admirer les artistes qui laissèrent après eux des effigies de femmes élégantes, sans gâcher leur personnalité ni se confondre, bientôt, avec le tapissier et le décorateur.

Les dames qui osent confier la reproduction de leurs traits à ces audacieux, qui rompent en visière avec les règles établies à l'Ecole et adoptées par le monde, sont vaguement montrées au doigt. On sourit d'elles, à la dérobée. Elles se font un peu traiter de folles... Mais, si leur peintre devient célèbre — et, surtout, si des enchères le classent définitivement, après sa mort, — ces mêmes personnes seront considérées avec le respect qu'on attache aux précurseurs. On les envie ; on les loue. Elles n'ont fait cependant que suivre leur instinct. Elles ont osé vivre à leur temps, en compagnie d'artistes de tempérament.

* * *

Le XIXe *siècle des portraitistes féminins, commence avec Ingres et finit avec Flameng — ou à peu près. Ces noms évoquent tout ce qui a tenu de l'un à l'autre !*

Nous pouvons déjà choisir dans cette floraison si dense, si diverse et si fréquemment médiocre. Pour un Manet ou un Renoir, auxquels ne s'adressaient que certaines femmcs de goût, appartenant au milieu littéraire et artiste, pour une Berthe Morisot, que de mauvais et même que de charmants, mais détestables peintres !

Les grands portraitistes sont comme beaucoup d'académiciens ; ils ne sont immortels *que vivants.*

Que restera-t-il de certains dont la vogue s'est, à certains moments, le plus engouée ?... Laissons-les dans l'ombre où ils vont s'enfoncer, — à moins que leur peinture, cela s'est vu, ne prenne une vigueur qu'elle ne possédait pas, ou que des modes qui paraissaient hideuses ne semblent gracieuses aux esthètes, tout à coup et redeviennent séduisantes aux yeux des générations nouvelles.

Une mode ravit toujours en son temps, grâce à celles qui la portent.

Des peintres de la femme comme Chaplin ou Jacquet seront un jour recherchés, sans que l'on sache jamais s'ils doivent leur fortune à leurs modèles ou à leur talent.

On ne se fait une idée de ses préférences véritables qu'en s'interrogeant sur les toiles que l'on aurait plaisir à posséder. La liste des peintres de la femme devient bientôt assez brève, quoique déjà longue. Avec Ingres nous choisissons Prud'hon et, peut-être, une miniature d'Isabey. Puis, nous allons très vite à Delacroix. Nous demandons une silhouette à Dévéria. Nous prenons pour la curiosité historique, un certain air de cour, quelque Winterhalter, plus encore au temps de la monarchie de Juillet qu'à celui du Second Empire. A côté de ce Badois, nous placerons l'élégant et sportif Alfred De Dreux qui a peint de si brillantes amazones. Nous trouvons Courbet, puis Manet, puis Renoir. Entre eux, Ricard et Whistler. Viennent ensuite Alfred Stevens et Chaplin, Sargent et Boldini, Morisot et Gauguin, Degas et Toulouse-Lautrec... Cette liste est rapide, succincte, elle sera révisée. Il faudra compter avec Henner et Bonnat, avec Carrière, avec Carolus-

Duran et Baudry... qui influencèrent leurs émules... Nous ne saurions parler des vivants, qui ont, à des écoles si diverses, tant de qualités. N'avons-nous pas vu reparaître, de nos jours, de petits maîtres du XVIIIe *siècle complètement oubliés et qui jouissent désormais d'une grande réputation ?*

Il faut patienter avant de juger une mode du point de vue de l'esthétique.

Attendons, de savoir, — et c'est cela surtout qu'après nous, d'autres découvriront plus sûrement que nous-mêmes — attendons de savoir ce que deviendra la peinture de certains artistes... Depuis le siècle dernier, bien peu se préoccupent, hélas ! des couleurs avec lesquelles ils travaillent, — ce qui serait tout de même bien à considérer !

Si les anciens avaient employé de détestables ingrédients, les femmes qu'ils ont fait poser pourraient avoir été jeunes, belles, radieuses, — nous n'en saurions plus rien !

ALBERT FLAMENT.

1 ANQUETIN (Louis)

Étude de femme (1891). Pastel. $0^{m}63 \times 0^{m}50$.

Appartient à M. Huc.

2 BARYE (Antoine-Louis) 1796-1875.

Portrait de Mme Barye. $0^{m}27 \times 0^{m}21$.

Appartient à M. G. Mayer-Bléneau.

3 BASTIEN-LEPAGE (Jules) 1848-1884

Portrait de Mme Alexis Godillot (1878). $1^{m}01 \times 0^{m}75$.

Appartient à M. Alexis Godillot.

4 BAUDRY (Paul) 1828-1886

Portrait de Mme Edmond About (1872). $0^{m}47 \times 0^{m}33$.

Appartient à Mlle Valentine About.

5 BESNARD (Albert)

Portrait de Mme Bardet. $2^{m}20 \times 1^{m}35$.

Appartient à Mme Bardet.

6 BISSIÈRE (Roger)

Maternité. $0^{m}61 \times 0^{m}38$.

Appartient à M. Charles Pacquement.

7 BLANCHE (Jacques-Émile)

Portrait en profil de la comtesse de Castiglione (1893). $0^{m}60 \times 0^{m}46$. *Appartient à M. J.-É. Blanche.*

8 BLANCHE (Jacques-Émile)

Portrait de Tamara Karsavina (1910). $1^{m}02 \times 0^{m}75$.

Appartient à M. J.-É. Blanche.

9 BOLDINI (Giovanni)

Portrait de Mme G. Dubufe. $1^{m}62 \times 1^{m}35$.

Appartient à M. Édouard Dubufe.

10 BOLDINI (Giovanni)

Portrait de Mlle Cléo de Mérode.

Appartient à M. Wildenstein.

11 BONNARD (Pierre)

Portrait de Mme Fontaine. $1^{m}08 \times 0^{m}94$.

Appartient à M. J. A. Fontaine.

12 BONNARD (Pierre)

Portrait de Mme M. $0^{m}45 \times 0^{m}37$.

Appartient à M. J. Hessel.

13 BONNAT (Léon) 1833-1922

Portrait de la mère de l'artiste (1893). $1^{m}32 \times 1^{m}03$.

Appartient au Musée du Louvre.

14 BOTTINI (Georges) 1873-1907

L'Odalisque (1908). $0^{m}27 \times 0^{m}38$.

Appartient à M. Charles Pacquement.

15 BOTTINI (Georges) 1873-1907

Portrait de femme. Aquarelle.

Appartient à M. André Schœller.

16 BOUGUEREAU (William) 1825-1905

Portrait de Mme Aristide Boucicaut. $1^{m}90 \times 1^{m}30$.

Appartient au Bon Marché.

17 BOUSSINGAULT (Jean-Louis)

Le Tablier blanc. $0^{m}61 \times 0^{m}50$.

Appartient à M. Charles Pacquement.

18 BRAQUE (Georges)

La Femme au panier de fruits (1926). $1^{m}62 \times 0^{m}74$.

Appartient à M. Paul Rosenberg.

19 BRAQUE (Georges)

Femme nue. Pastel. $0^{m}90 \times 0^{m}72$.

Appartient à M. Paul Rosenberg.

20 BRESLAU (Louise-Catherine) 1856-1926
Portrait de Mlle Thélinge (1880). $0^m55 \times 0^m45$.
Appartient à M. Thélinge.

21 CABANEL (Alexandre) 1823-1889
Portrait de Mme Isaac Péreire (1859). $1^m35 \times 1^m07$.
Appartient à Mme Gustave Péreire.

22 CABANEL (Alexandre) 1823-1889
Portrait de la duchesse de Vallombrosa. $0^m84 \times 65$.
Appartient au comte Lafond.

23 CALS (Adolphe-Félix) 1810-1880
Portrait de jeune fille. *Appartient au Dr. Viau.*

24 CAROLUS-DURAN (Émile Auguste) 1838-1917
Portrait de Mme Rosen, née Carolus-Duran (1889).
Appartient au Musée Rodin.

25 CARPEAUX (Jean-Baptiste) 1827-1875
Portrait de la princesse de Caraman-Chimay (princesse Georges Bibesco) vers 1871. $0^m47 \times 0^m36$.
Appartient à la princesse Bibesco.

26 CARRIÈRE (Eugène) 1849-1906
Portrait de femme. $0^m50 \times 0^m61$.
Appartient à M. Robert Ellissen.

27 CASSATT (Mary) 1845-1926
Le Salon bleu. $0^m90 \times 1^m29$.
Appartient à M. Ambroise Vollard.

28 CASSATT (Mary) 1845-1926
Mère et enfant. $0^m65 \times 1^m00$.
Appartient à M. Ambroise Vollard.

29 CÉZANNE (Paul) 1839-1906
Portrait de Mme Cézanne. $0^m58 \times 0^m48$.
Appartient à M. J. Hessel.

30 CÉZANNE (Paul) 1839-1906

Femme accoudée. $0^m92 \times 0^m73$.

Appartient à M. Ambroise Vollard.

31 CHABAS (Paul)

Portrait de la générale Buat.

Appartient à la générale Buat.

32 CHAGALL (Marc)

Portrait de Mme Marc Chagall (1917). $1^m49 \times 0^m71$.

Appartient à Mme Marc Chagall.

33 CHAPLIN (Charles) 1825-1891

Portrait de la mère de l'artiste. $0^m66 \times 0^m55$.

Appartient au Musée du Havre.

34 CHAPLIN (Charles) 1825-1891

Portrait de la comtesse Aymery de La Rochefoucauld, née Mailly de Nesle. $0^m97 \times 0^m68$.

Appartient au comte Aymery de La Rochefoucauld.

35 CHARMY (Émilie)

Portrait de Mme Jenny. *Appartient à Mme Jenny.*

36 CHARTRAN (Théobald) 1849-1907

Portrait de Mme K. $0^m52 \times 0^m44$.

Appartient au Musée des Arts décoratifs.

37 CHASSÉRIAU (Théodore) 1819-1856

Portrait de Mme Cabarus.

Appartient au Musée de Quimper.

38 CHASSÉRIAU (Théodore) 1819-1856

Portrait d'Alice Ozy (1849). Dessin, $0^m30 \times 0^m24$.

Appartient au baron A. Chassériau.

39 CHASSÉRIAU (Théodore) 1819-1856

Portrait de Mme Eugène Piot. Dessin, $0^m32 \times 0^m24$.

Appartient au baron A. Chassériau.

40 CHASSÉRIAU (Théodore) 1819-1856

Portrait de la danseuse Petra Camara (1854). Aquarelle, $0^{m}21 \times 0^{m}15$. *Appartient au baron A. Chassériau.*

41 CHASSÉRIAU (Théodore) 1819-1856

Portrait de la danseuse Petra Camara. Aquarelle, $0^{m}14 \times 0^{m}21$. *Appartient au baron A. Chassériau.*

42 CHIRICO (Giorgio de)

Portrait de Mme Marie André (1926). $0^{m}82 \times 0^{m}65$.
Appartient à Mme André-Peignot.

43 COROT (Jean-Baptiste-Camille) 1796-1875

L'Italienne (Agostina), 1874.
Appartient à MM. Bernheim jeune.

44 COURBET (Gustave) 1819-1877

La Femme au gant. *Appartient à Mme Frédéric Flersheim.*

45 COURBET (Gustave) 1819-1877

Portrait de Mme Laurier. *Appartient à MM. Bernheim jeune.*

46 COURBET (Gustave) 1819-1877

La Jeune Fille aux mouettes (1866). $0^{m}82 \times 0^{m}65$.
Appartient à M. Paul Rosenberg.

47 COURTOIS (Gustave)

Portrait d'Alice Regnault. *Appartient au Musée de Besançon.*

48 COUTURE (Thomas) 1815-1879

Portrait de jeune fille. $0^{m}65 \times 0^{m}54$.
Appartient à M. Armand Dorville.

49 COUTURE (Thomas) 1815-1879

Portrait de Mme Faure. Dessin. *Appartient à M. P.*

50 CROMMELYNCK (Albert-Jean)

Portrait de Mme Crommelynck. $0^{m}60 \times 0^{m}39$.
Appartient à Mlle Paulette Pax.

51 DAGNAN-BOUVERET (Pascal-Adolphe-Jean)
Portrait de Mme P. J. 1m66 × 1m33.
Appartient à Mme Pierre Jomini.

52 DEGAS (Edgar) 1834-1917
Les Deux Sœurs. 0m92 × 0m73.
Appartient à M. Henri-Jean Laroche.

53 DEGAS (Edgar) 1834-1917
Portrait de Mlle Rouart. 1m61 × 1m20. *Appartient à M. R.*

54 DEGAS (Edgar) 1834-1917
Études de portrait de Mlle Salle. Pastel, 0m50 × 0m50.
Appartient à Mme J. Melet-Lanvin.

55 DEGAS (Edgar) 1834-1917
Portrait de Mme Lepic. Pastel sur toile. 0m55 × 0m45.
Appartient à M. Jules Strauss.

56 DEGAS (Edgar) 1834-1917
Dame devant un miroir. 1m03 × 1m15.
Appartient à M. Jacques Doucet.

57 DELAUNAY (Élie) 1828-1891
Portrait de Jeune femme.
Appartient à M. Armand Dorville.

58 DENIS (Maurice)
Portrait de Mlle D. (1918). 0m44 × 0m33.
Appartient à Mme Druet.

59 DERAIN (André)
Portrait de Mme Paul Guillaume. 0m81 × 0m65.
Appartient à M. Paul Guillaume.

60 DESVALLIÈRES (George-Olivier)
Portrait de Mme Pascal Blanchard. 1m70 × 1m20.
Appartient à M. G. Desvallières.

61 DONGEN (Kees van)

Femme en noir. $1^{m}18 \times 2^{m}16$.

Appartient à M. Jacques Marx.

62 DREUX (Alfred de) 1810-1860

Portrait de l'Impératrice Eugénie en colonelle de Zouaves. $0^{m}46 \times 0^{m}33$. *Appartient à M. Albert Flament.*

63 DREUX (Alfred de) 1810-1860

Portrait de Mme de Fouquières, née de Dreux (vers 1850). $0^{m}30 \times 0^{m}20$. *Appartient à M. André de Fouquières.*

64 DREUX (Alfred de) 1810-1860

Une Amazone. $0^{m}45 \times 0^{m}32$.

Appartient à M. Robert Anglès.

65 DRIAN (Étienne)

Célimène. $1^{m}70 \times 1^{m}16$.

Appartient à la comtesse G. de Ségur.

66 DUBUFE (Édouard)

Étude de femme et enfant. $0^{m}91 \times 0^{m}78$.

Appartient à M. Jean Wehrlé.

67 DUNAND (Jean)

Portrait de Mme J. D. Laque. $0^{m}82 \times 0^{m}57$.

Appartient à M. Jean Dunand.

68 DUNAND (Jean)

Portrait de Joséphine Baker. Laque, $1^{m}77 \times 0^{m}69$.

Appartient à M. Jean Dunand.

69 DUNOYER DE SEGONZAC (André)

Portrait de Mlle Thérèse Dorny.

Appartient à Mlle Thérèse Dorny.

70 FANTIN LATOUR (Ignace) 1836-1904

Portrait de Mme Henry Lerolle.

Appartient à M. Henry Lerolle.

71 FANTIN-LATOUR (Ignace) 1836-1904

Portrait des deux sœurs de l'artiste. $0^m70 \times 0^m95$.

Appartient à M. J. Tempelaere

72 FLANDRIN (Jules)

Portrait de Mme Godet (1924). $1^m13 \times 0^m94$.

Appartient à Mme Druet.

73 FORAIN (Jean-Louis)

La Femme à l'éventail (1879). $0^m66 \times 0^m46$.

Appartient à M. Charles Pacquement.

74 FORAIN (Jean-Louis)

Femme se déshabillant. $0^m70 \times 0^m49$.

Appartient à M. Jacques Doucet.

75 FOUJITA

Portrait de Mme Philippe Berthelot.

Appartient à Mme Philippe Berthelot.

76 FRIANT (Émile)

Portrait de Miss B. $1^m30 \times 0^m97$.

Appartient à M. E. Friant.

77 FRIESZ (Othon)

Portrait de Mme Othon Friesz. $0^m22 \times 0^m16$.

Appartient à M. Othon Friesz.

78 GAUGUIN (Paul) 1848-1903

Portrait de la mère de l'artiste. $0^m40 \times 0^m32$.

Appartient à M. F. Durrio.

79 GAUGUIN (Paul) 1848-1903

La Tahitienne. $0^m92 \times 0^m72$.

Appartient à Mme Abel Desjardins.

80 GAVARNI (Hippolyte) 1804-1866

Portrait de la duchesse d'Abrantès (1833). Dessin aquarellé. $0^m214 \times 0^m054$. *Appartient à M. Pierre Gavarni.*

81 GÉRICAULT (J.-L.-A.-Théodore) 1791-1824
Portrait d'une femme sur un cheval pie. $0^{m}45 \times 0^{m}35$.
Appartient à M. Jean Stern.

82 GÉRICAULT (J.-L.-A.-Théodore) 1791-1824
Une femme de la rue. Aquarelle (Angleterre, 1820-1822). $0^{m}185 \times 0^{m}155$. *Appartient à M. Pierre Dubaut.*

83 GÉRICAULT (J.-L.-A.-Théodore) 1791-1824.
Croquis de jeunes Anglaises. Dessin au crayon et à la sanguine (1820-1822). $0^{m}28 \times 0^{m}19$.
Appartient à M. Pierre Dubaut.

84 GERVEX (Henri)
Portrait de la mère de l'artiste $1^{m}17 \times 0^{m}90$.
Appartient à M. et Mme Charles Blitz.

85 GONZALÈS (Eva) 1849-1883.
Miss et Bébé. $0^{m}81 \times 0^{m}65$. *Appartient à M. J.-R. Guérard.*

86 GONZALÈS (Eva) 1849-1883
La Demoiselle d'honneur, portrait de Mlle Jeanne Gonzalès. Pastel, $0^{m}46 \times 0^{m}38$.
Appartient à M. J.-R. Guérard.

87 GUÉRIN (Charles)
L'écharpe verte. $0^{m}80 \times 0^{m}65$.
Appartient à M. Charles Pacquement.

88 GUIGUET (François)
Portrait de Mme F. D. Dessin, $0^{m}37 \times 0^{m}28$.
Appartient à M. Francisque Ducharme.

89 GUILLAUMIN (J.-B.-Armand) 1841-1927
Portrait de la mère de l'artiste. Pastel, $0^{m}60 \times 0^{m}46$.
Appartient à M. Armand Dorville.

90 GUYS (Constantin) 1802-1892
Jeune et vieille femmes. Dessin aquarellé. $0^{m}255 \times 0^{m}202$.
Appartient à M. Armand Dorville.

91 GUYS (Constantin) 1802-1892
Elle vole au rendez-vous ! Dessin lavé $0^{m}243 \times 0^{m}175$.
Appartient à M. Armand Dorville.

92 GUYS (Constantin) 1802-1892
Deux femmes. Dessin aquarellé. $0^{m}230 \times 0^{m}195$.
Appartient à M. Armand Dorville.

93 GUYS (Constantin) 1802-1892
Trois études de femme. Dessins lavés.
Appartiennent à M. Seymour de Ricci.

94 HÉBERT (Ernest) 1817-1908
Portrait de femme. $0^{m}23 \times 0^{m}18$.
Appartient à Mme Hochon.

95 HÉBERT (Ernest) 1817-1908
Portrait de Mme B. (1903). $0^{m}53 \times 0^{m}39$.
Appartient à M. Georges Bernheim.

96 HELLEU (Paul)
Portrait de femme. Pastel.
Appartient à Mme Hélène Orosdi.

97 HENNER (Jean-Jacques) 1829-1905
Portrait de Mme Kœchlin-Schwartz (1865). $0^{m}65 \times 0^{m}465$.
Appartient à M. Raymond Kœchlin.

98 HUMBERT (Ferdinand)
Portrait de Mlle S. N. $2^{m}00 \times 1^{m}30$.
Appartient à M. Henri Nelson.

99 INGRES (Jean-Auguste-Dominique) 1780-1867
L'Odalisque à l'esclave (1839). $0^{m}72 \times 1^{m}01$.
Appartient à Mme Gustave Péreire.

100 INGRES (Jean-Auguste-Dominique) 1780-1867
Portrait de Mme Madeleine Ingres, née Chapelle (1815).
Appartient à la succession Henry Lapauze.

101 ISABEY (Louis-Gabriel-Eugène) 1804-1886
Portrait de George Sand. $0^{m}77 \times 0^{m}58$.
Appartient à M. Jean Stern.

102 JACQUEMART-ANDRÉ (Nélie) 1841-1912
Portrait de Mlle Geneviève Breton (1868). $1^{m}23 \times 0^{m}89$.
Appartient à M. Jean-Louis Vaudoyer.

103 JACQUET (Gustave-Jean) 1846-1909
Portrait de femme. *Appartient à Mme Lucienne Van Diest.*

104 JEANRON (Philippe-Auguste) 1810-1877
Portrait d'une vieille femme. *Appartient au Dr. Viau.*

105 JONGKIND (Johan-Barthold) 1819-1891
Une élégante (1855). $0^{m}39 \times 0^{m}25$.
Appartient à M. J. Hessel.

106 LA FRESNAYE (Roger de).
Ève (1923). *Appartient à M. Kann.*

107 LAPRADE (Pierre)
Portrait de Jeune femme. $0^{m}46 \times 0^{m}57$.
Appartient à M. Hessel.

108 LAPRADE (Pierre)
La Chaise longue. $0^{m}77 \times 0^{m}57$.
Appartient à M. Charles Pacquement.

109 LAURENCIN (Marie)
La Glace. $0^{m}91 \times 0^{m}72$. *Appartient à Mlle Jane Renouardt.*

110 LAURENCIN (Marie)
Le Corsage à pois (1923). $0^{m}41 \times 0^{m}33$.
Appartient à M. Paul Rosenberg.

111 LAURENT (Ernest)
Portrait de Mme J. (1908). $0^{m}90 \times 0^{m}72$.
Appartient à M. Paul Jamot.

112 LÉGER (Fernand)

Maternité (1921). $0^{m}92 \times 0^{m}65$.
Appartient à M. Paul Rosenberg.

113 LÉGER (Fernand)

La Tasse de chocolat (1921). $0^{m}92 \times 0^{m}65$.
Appartient à M. Paul Rosenberg.

114 LEGRAND (Louis)

La Femme à la cigarette. Dessin. $0^{m}64 \times 0^{m}48$.
Appartient à M. Armand Dorville.

115 LEROLLE (Henri)

Portrait de Mme A. Desjardins. $0^{m}81 \times 0^{m}65$.
Appartient à M. J.-A. Fontaine.

116 LEVY-DHURMER (Lucien)

Portrait de Mme Robert Schreiber. $0^{m}83 \times 0^{m}99$.
Appartient à Mme Robert Schreiber.

117 LHOTE (André)

Portrait de la femme de l'artiste.
Appartient à M. P. R.

118 MADRAZO (Federigo de) 1815-1894

Portrait de Mme Weisweiller. $1^{m}26 \times 0^{m}98$.
Appartient à M. Edmond Porgès.

119 MAILLOL (Aristide)

La Jeune mère. $0^{m}42 \times 0^{m}35$. *Appartient à M. J. Hessel.*

120 MANET (Édouard) 1833-1883

La Femme au gant, portrait de Mme de Chevarrier.
$1^{m}32 \times 1^{m}00$. *Appartient à M. Jacques É. Blanche.*

121 MANET (Édouard) 1833-1883

Portrait de Berthe Morisot (1872). $0^{m}55 \times 0^{m}40$.
Appartient à Mme Ernest Rouart.

122 MANET (Édouard) 1833-1883
Le Journal illustré. $0^{m}61 \times 0^{m}50$. *Appartient à M. P.*

123 MANET (Édouard) 1833-1883
Étude de femme. *Appartient à M. Henry Bernstein.*

124 MARCHAND (Jean)
Portrait de Mme Colette M. $0^{m}73 \times 0^{m}60$.
Appartient à M. Robert Marseille.

125 MARE (André)
Le Gilet rouge. *Appartient à M. Charles Pacquement.*

126 MARVAL (Jacqueline)
Portrait de Mme Georges Menier en costume indien.
$1^{m}27 \times 1^{m}00$. *Appartient à M. Georges Menier.*

127 MATISSE (Henri)
Femme au corsage à fleurs (1922). $0^{m}56 \times 0^{m}46$.
Appartient à M. Paul Rosenberg.

128 MATISSE (Henri)
Portrait de sa fille. $1^{m}13 \times 0^{m}50$.
Appartient à M. Paul Guillaume.

129 MEISSONIER (Jean-Louis-Ernest) 1815-1891
Portrait de la belle-sœur du peintre (vers 1850). $0^{m}45 \times 0^{m}32$
Appartient à M. Georges Steinheil.

130 MODIGLIANI (Amedeo) 1884-1920
Portrait de femme. $1^{m} \times 0^{m}65$.
Appartient à M. Jacques Doucet.

131 MODIGLIANI (Amedeo) 1884-1920
La Femme au médaillon. $0^{m}65 \times 0^{m}48$
Appartient à M. Georges Bénard.

132 MONET (Claude) 1840-1926
Portrait de sa mère. $1^{m}15 \times 0^{m}88$.
Appartient à M. Michel Monet.

133 MONET (Claude) 1840-1926

Portrait de Mme Claude Monet (vers 1871). $0^m46 \times 0^m74$.

Appartient à M. Raymond Kœchlin.

134 MONET (Claude) 1840-1926

La Japonaise. $2^m28 \times 1^m38$.

Appartient à Sir Joseph Duveen.

135 MONNIER (Henry) 1799-1877

Femmes et châles (1858). Aquarelle $0^m185 \times 0^m242$.

Appartient à M. Armand Dorville.

136 MONTICELLI (Adolphe) 1824-1886

Portrait de Rose Aubanel. $0^m36 \times 0^m24$.

Appartient à M. Alfred Pacquement.

137 MONTICELLI (Adolphe) 1824-1886

Portrait de femme. $0^m65 \times 0^m54$.

Appartient à M. Georges Bernheim.

138 MOREAU (Luc-Albert)

Portrait de Mamie (1926). $0^m73 \times 0^m54$.

Appartient à M. Jean-Jacques Bernard.

139 MORISOT (Berthe) 1841-1895

Portrait de femme. $0^m55 \times 0^m45$.

Appartient à M. Jules Strauss.

140 MORISOT (Berthe) 1841-1895

Portrait de Mlle Paule Gobillard. $0^m72 \times 0^m60$.

Appartient à Mlle Paule Gobillard

141 PICABIA (Francis)

Portrait de Mme H. L. Dessin. $0^m55 \times 0^m37$.

Appartient à Mme Henry Lapauze.

142 PICASSO (Pablo)

Portrait de Mme Picasso. *Appartient à M. Picasso.*

143 PICASSO (Pablo)
Portrait de femme assise (1927). $1^m30 \times 0^m97$.
Appartient à M. Paul Rosenberg.

144 PISSARRO (Camille) 1830-1903
Portrait de Jeanne. $0^m73 \times 0^m60$.
Appartient à M. L.-R. Pissarro.

145 PISSARRO (Camille) 1830-1903
La Femme à la fenêtre. $0^m77 \times 0^m67$.
Appartient à la Galerie Druet.

146 POINT (Armand)
Portrait de Mme Philippe Berthelot. $0^m40 \times 0^m33$.
Appartient à Mme Philippe Berthelot.

147 PUVIS DE CHAVANNES (Pierre) 1824-1898
Maternité. $0^m36 \times 0^m48$.
Appartient à M. Charles Pacquement.

148 RAFFAELLI (Jean-François) 1850-1924
Portrait de la fille de l'artiste (1894). $0^m70 \times 0^m55$.
Appartient à Mme G. Chevrier de Beauchesne.

149 REDON (Odilon) 1840-1916
Portrait de Mme Odilon Redon (1880). Pastel. $0^m50 \times 0^m35$.
Appartient à M. Arï Redon.

150 REDON (Odilon) 1840-1916
Portrait de Mlle Paule Gobillard (1900). $0^m68 \times 0^m52$
Appartient à Mlle Paule Gobillard.

151 RENOIR (Pierre-Auguste) 1841-1919
Portrait de la sœur de l'artiste. $0^m57 \times 0^m48$.
Appartient à M. Henri-Jean Laroche.

152 RENOIR (Pierre-Auguste) 1841-1919
La Femme aux lilas (1876).
Appartient à MM. Bernheim jeune.

153 RENOIR (Pierre-Auguste) 1841-1919

Femme en blanc. $0^{m}65 \times 0^{m}51$.

Appartient à Mme J. Melet-Lanvin.

154 RENOIR (Pierre-Auguste) 1841-1919

La Femme à l'éventail. $0^{m}33 \times 0^{m}27$.

Appartient à M. Jules Strauss.

155 RENOIR (Pierre-Auguste) 1841-1919

Portrait de Mlle M. D.-R. (1882). $0^{m}65 \times 0^{m}54$.

Appartient à MM. Durand-Ruel.

156 RICARD (Louis-Gustave) 1824-1873

Portrait de Mme Stephenson et son fils. $1^{m}04 \times 0^{m}78$.

Appartient au duc de Gramont.

157 RICARD (Louis-Gustave) 1824-1873

Portrait de femme. $0^{m}45 \times 0^{m}37$.

Appartient à M. Alfred Pacquement.

158 ROUAULT (Georges)

La Loge. $0^{m}72 \times 0^{m}52$.

Appartient à Mlle Germaine Lecomte.

159 ROUSSEAU (Henri) 1844-1910

Portrait de sa première femme. $0^{m}16 \times 0^{m}15$.

Appartient à Mme Paul Guillaume.

160 SEURAT (Georges) 1859-1891

Poseuse, de dos (1887). $0^{m}24 \times 0^{m}15$.

Appartient à M. Félix Fénéon.

161 SEURAT (Georges) 1859-1891

Poseuse, de face (1887). $0^{m}25 \times 0^{m}16$.

Appartient à M. Félix Fénéon.

162 SEURAT (Georges) 1859-1891

La Baigneuse au rideau (vers 1879). $0^{m}32 \times 0^{m}23$.

Appartient à M. Félix Fénéon.

163 SEURAT (Georges) 1859-1891

Broderie, portrait de la mère de l'artiste (1883). Dessin. $0^m31 \times 0^m24$. *Appartient à M. Félix Fénéon.*

164 SEURAT (Georges) 1859-1891

La Jeune Fille au chevalet. Dessin. $0^m31 \times 0^m24$.
Appartient à M. Félix Fénéon.

165 SEURAT (Georges) 1859-1891

La Femme à la lampe. Dessin. $0^m31 \times 0^m24$.
Appartient à M. Félix Fénéon.

166 STEVENS (Alfred) 1828-1906

Femme dans un atelier. $0^m56 \times 0^m40$.
Appartient à Mme J. Melet-Lanvin.

167 TASSAERT (Octave) 1817-1874

Portrait de femme. $0^m55 \times 0^m44$.
Appartient à M. Alfred Pacquement.

168 TOULOUSE-LAUTREC (Henri de) 1864-1901

La Femme en jaune. *Appartient à MM. Bernheim Jeune.*

169 TOULOUSE-LAUTREC (Henri de) 1864-1901

La Goulue au Moulin-Rouge. $1^m16 \times 1^m52$.
Appartient à M. Arnold Seligmann.

170 TOULOUSE-LAUTREC (Henri de) 1864-1901

La Danseuse en scène. $2^m00 \times 0^m72$.
Appartient à Mme Pierre Decourcelle.

171 VALLOTTON (Félix) 1865-1925

Portrait de Mme F. Vallotton (1906). $0^m80 \times 0^m65$.
Appartient à M. G. Vallotton.

172 VALLOTTON (Félix) 1865-1925

Portrait de Femme. $0^m89 \times 1^m15$.
Appartient à M. Jacques André.

173 VERNET (Horace) 1789-1863

Portrait de la comtesse de Castellane, femme du maréchal. $1^{m}16 \times 0^{m}90$. *Appartient au marquis de Castellane.*

174 VICTOR-HUGO (Georges)

Portrait de Mme G. V.-H. $0^{m}78 \times 0^{m}66$ *Appartient à Mme G. Victor-Hugo.*

175 VIDAL (Vincent)

Portrait de Femme. *Appartient au Musée de Quimper.*

176 VLAMINCK (Maurice de)

Portrait de Jeune fille. *Appartient à M. Ambroise Vollard.*

177 VUILLARD (Edouard)

Portrait de Mlle Jane Renouardt. $1^{m}27 \times 0^{m}95$. *Appartient à Mlle Jane Renouardt.*

178 VUILLARD (Édouard)

Portrait de Mme Kapferer. $1^{m}30 \times 0^{m}98$. *Appartient à M. Marcel Kapferer.*

179 WEERTS (Jean-Joseph)

Portrait de Mme J. Auricoste (1914). $0^{m}46 \times 0^{m}32$. *Appartient à Mme J. Auricoste.*

180 WENCKER (Joseph)

Portrait de Mme Henry Bérenger, ambassadrice de France. $1^{m}30 \times 0^{m}97$ *Appartient à M. Henry Bérenger.*

181 WINTERHALTER (François-Xavier) 1806-1873

Portrait de la duchesse de Plaisance, fille du maréchal Berthier, prince de Wagram. $0^{m}73 \times 0^{m}60$. *Appartient à la princesse de La Tour d'Auvergne.*

182 WINTERHALTER (François-Xavier) 1806-1873

Portrait de la comtesse de Montfort-Duplessis (1859). $1^{m}14 \times 0^{m}87$. *Appartient à M. Robert Anglès.*

G. de Malherbe et Cie, Imprimeurs, Paris 1928.